



EDITORIAL

Mes chers administrés,

L'équipement du village se poursuit.

Deux nouveaux abribus sont en place aux entrées du village.

La signalisation générale est en cours de renouvellement.

L'aménagement du chemin du Cros de Claudas, après les lenteurs inévitables des négociations avec les riverains, est pratiquement terminé. D'autres chantiers de réfection des voies vont pouvoir être entrepris.

Une classe supplémentaire sera ouverte à la rentrée prochaine.

Le Centre de Loisirs sera à nouveau opérationnel cet été pour accueillir, nous l'espérons, un plus grand nombre d'enfants encore.

Les travaux de la nouvelle bibliothèque, une fois les financements obtenus, pourraient commencer avant la fin de l'année.

Le réseau des eaux pluviales va être entièrement rénové depuis les Hautes Bastides jusqu'à la Maison du Temps Libre.

.../...



Une mini-station d'épuration pourrait éventuellement compléter l'équipement et améliorer ainsi l'assainissement de ce quartier.

L'accès de la place du Cercle vers la nouvelle bibliothèque va être entièrement aménagé (suppression de la ruine, revêtement du passage, éclairage, etc...).

Un groupe de travail prend les contacts nécessaires pour jumeler Belcodène à un village européen.

Les projets ne manquent pas : tennis, voies et réseaux, embellissement de la commune, etc...

Progressivement le cadre s'améliore, se rénove, se complète.

La municipalité utilise tous les moyens dont elle dispose (dans les limites strictes de la gestion rigoureuse qu'elle s'impose) pour faciliter la vie de chacun et protéger l'environnement. Elle privilégie les opérations de fonctionnalité des équipements en refusant l'endettement de la commune. Ailleurs, certains, paraît-il, préfèrent les opérations de prestige ou de marketing. Qui dupent-elles encore ? Certainement pas les contribuables qui, tôt ou tard, doivent payer (très) cher le coût de l'apparence. Quelques chiffres clefs du budget 93 sont donnés dans le présent numéro. Ils illustrent la bonne santé des finances municipales qui permet la stabilité de la fiscalité communale.

Votre Maire

Maurice Séverin COLLOMB.

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie (se reporter plus loin au tableau des permanences).

Ne sont donc résumés dans la présente rubrique que les éléments principaux des décisions.

SEANCE DU 29 MARS 1993

DELIBERATIONS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération :

- ✓ ADOPTE le budget 1993,
- ✓ DÉCIDE d'accorder une subvention de 40 000 F au CCAS,
- ✓ DÉCIDE l'extension de l'éclairage public (carrefour de l'Eglise chemin du Grand Lot) pour la somme de 120 000 F,
- ✓ INSCRIT 800 000 F au titre du renforcement du réseau d'électrification rurale,
- ✓ DÉCIDE de confier l'entretien de l'éclairage public à la société PROTANO,
- ✓ DÉCIDE de faire engager les travaux d'expertise dans le cadre des dommages subis par certains immeubles
- ✓ DÉSIGNE un délégué au Conseil d'Etablissement de la Résidence Germaine Poinso Chapuis,
- ✓ DÉCIDE d'organiser le Centre de Loisirs pour les grandes vacances (mi Juillet, fin Août),
- ✓ REFUSE l'autorisation de création d'un ball trap au domaine de la Galère.

BUDGET 93

FONCTIONNEMENT

	1992 (budget)	1993
PRODUITS		
Exploitation	110 000	120 000
Domaniaux	10 000	15 000
Recouvrements	145 000	176 000
DGF	907 366	928 800
Contrib. indirects	248 500	152 500
Contrib. directs	3 320 502	3 516 700
Produits antérieurs	162 420	
TOTAL	4 903 788	4 909 000
CHARGES		
Denrées et fournitures	380 000	375 000
Personnel	1 608 000	1 675 000
Impôts et taxes	29 000	12 000
Travaux extérieurs	580 000	527 000
Participations	316 000	335 000
Subventions	215 420	184 000
Gestion	348 000	325 000
Frais financiers	125 000	118 000
Charges exceptionnelles	20 000	3 000
Prél. - Investissements	1 290 368	1 355 000
TOTAL	4 903 788	4 909 000

INVESTISSEMENTS

	1992 (réalisé)	1993 (prévu)
Dépenses	4 671 261	3 085 000
Recettes	4 644 928	3 085 000

Commentaires :

De façon à ne pas alourdir la pression fiscale, les taux d'imposition 92 ont été maintenus.

Le budget adopté par le Conseil Municipal est un budget de rigueur (croissance des charges de fonctionnement limitée à 0,11 %) dans lequel l'endettement est strictement contenu.

NUMEROS UTILES**URGENCES**

Pompiers	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie Gréasque.....	42.58.80.02
Centre Anti-Poison	91.75.25.25
Service Urgence Main.....	91.92.10.18
Médecins de Garde Week-End	42.58.66.66
S.O.S. Vétérinaire (de 20 h à 7 h 00)	91.54.00.58

PHARMACIES DE GARDE**AVRIL**

4 LA CROIX VERTE La Destrousse	42 04 80 30
11 MANTEAUX Pont de l'Etoile	42 04 04 05
12 MONVILLE Saint Zacharie	42 72 90 01
18 MOSCA Auriol	42 04 40 34
25 ROUGIER CHEVALLIER Roquevaire	42 04 20 40

MAI

1 BLANCHET Auriol.....	42 04 70 53
2 CAILLAC La Bouilladisse	42 72 37 43
8 DERVAUX Roquevaire	42 04 20 51
9 DUCLOUX Peypin	42 04 86 96
16 PLEIN SUD Peypin	42 04 96 16
20 JOUVE La Bouilladisse	42 62 97 12
23 LA CROIX VERTE La Destrousse	42 04 80 30
30 MANTEAUX Pont de l'Etoile	42 04 04 05
31 MONVILLE Saint Zacharie	42 72 90 01

JUIN

6 MOSCA Auriol	42 04 40 34
13 ROUGIER CHEVALIER Roquevaire	42 04 20 40
20 BLANCHET Auriol	42 04 70 53
27 CAILLAC La Bouilladisse	42 72 37 43

JUILLET

4 DERVAUX Roquevaire	42 04 20 51
11 DUCLOUX Peypin	42 04 86 96
14 PLEIN SUD Peypin	42 04 96 16
18 JOUVE La Bouilladisse	42 62 97 12
25 LA CROIX VERTE La Destrousse	42 04 80 30

PERMANENCES AU CENTRE-SOCIAL**CABINET MEDICAL : (42 72 53 81)**

- . Mercredi après-midi : Dr MONTY
- . Vendredi matin : Dr LAZARIS

ANPE (MME TRANCHANT)

- . Le 4^{ème} Mardi de chaque mois

MUTUELLE DE ROQUEVAIRE

- . Tous les Jeudis à 16 heures

PERMANENCE DES ELUS**(Samedi matin en Mairie)****AVRIL**

3	Monsieur LONG
10	Madame MARCELLIN
17	Monsieur MICHEL
24	Monsieur MONTY

MAI

15	Monsieur SANTONI
22	Madame SILVIA
29	Monsieur SIRGUE

JUIN

5	Monsieur BELET
12	Monsieur COLLOMB
19	Monsieur GOFFRE
26	Monsieur LONG

JUILLET

3	Madame MARCELLIN
10	Monsieur MICHEL
17	Monsieur MONTY
24	Monsieur MORENO
31	Monsieur PIN

LE CARNET**Naissances :**

CILIA Angélique et Emilie le 30 janvier 1993

FARINA Anthony le 3 mars 1993

Remerciements :

Madame BASSO Marie-Jeanne remercie les gens de Belcodène qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de son époux, Monsieur BASSO Etienne.

Famille BECAT, pour leur don généreux au profit des oeuvres sociales de la Mairie, à l'occasion du baptême civil de Benjamin BECAT

LA VIE COMMUNALE

Association des Anciens

Après des vacances bien méritées, nous nous sommes tous retrouvés le Jeudi 11 Septembre pour reprendre nos activités et élaborer des projets en vue de donner à tous une perspective enthousiaste de l'avenir.

Le Jeudi 15 Octobre, nous trouvaient à GRANS pour une journée "Western", avec musique et danses appropriées, dans une ambiance digne des plus grands films de Cow Boy.

Ce même jour, mandatée par l'Entraide des Bouches du Rhône, je m'envolais vers la Corse pour deux jours pour effectuer un voyage d'études. Malgré le mauvais temps, les visites des Centres d'Hébergement de Lozari et de Propriano m'ont montré avec quelle chaleur et fraternité le peuple Corse savait accueillir les continentaux.

Le Jeudi 22 Octobre, avait lieu notre Assemblée Générale.

Les nouvelles inscriptions annuelles ont été prises, et à notre grande satisfaction, nous formons actuellement une famille de 90 membres.

Le Jeudi 5 Novembre, le but de notre sortie n'était pas très éloigné de Belcodène. Nous nous sommes retrouvés à Plan de Campagne au "Jogging Rose" où un spectacle de music hall de grande valeur nous était proposé. A notre grande surprise, tous les comédiens, chaussés de patins à roulettes nous ont servi le repas, ce qui en plus de leur compétence professionnelle, nous donnait une idée supplémentaire de leurs diversités artistiques.

Le Lundi 16 Novembre, une réunion de tous les délégués de l'Entraide des Bouches du Rhône m'amenait à Aix en Provence.

Le Jeudi 19 Novembre, nous organisons une journée alsacienne, nous avons accueilli les clubs de Mimet et Peypin pour déguster une choucroute succulente et c'est dans la bonne humeur que cette journée s'est déroulée.

Le Mercredi 9 Décembre, grand après-midi de Noël, nous nous retrouvons plus de 2 500 adhérents sous le grand chapiteau de la patinoire

d'Istres pour assister à un festival de blagues et de chants provençaux interprétés par des amateurs. Avec quel lyrisme où se glissait tout l'amour de la Provence, Madame VERCASSON nous a enthousiasmé et ému avec son poème sur le "Papet". Robert MIRAS, nous chantait la Provence, FRANVAL nous racontait "l'accent et la lettre de Marius à Fany de Marcel PAGNOL, le groupe FRANVAL nous a amusé avec le curé de Cucugnan, André CHIRON un professeur de Provençal à la guitare, nous chantait "Félicie aussi" et ce n'était qu'un éclat de rire sous le chapiteau. La grande surprise finale fût la participation de Georges GUETARY pour 21 chansons qui, malgré son âge nous a montré que l'on pouvait toujours rester un jeune premier.

Le Jeudi 10 Décembre, comme toutes les années, notre traditionnel repas de Noël était offert à tous nos adhérents, apprécié par tous, il était suivi de la distribution de cadeaux.

Le Samedi 12 Décembre, la Municipalité offrait à ses anciens le goûter de Noël avec la participation de "La Souléïado", cet après-midi se déroulait dans une ambiance musicale animée par l'orchestre de Saint Savournin.

Cette journée était clôturée par le loto de notre association qui a connu le même enthousiasme que les autres années.

Le Jeudi 21 Janvier, après la trêve des fêtes, nous ne pouvions laisser s'écouler le mois de Janvier sans tirer les rois. Nos rois et reines d'un jour, couronnés pour la circonstance, ont apprécié sans conteste ce surplus de friandises.

A ce jour, nous prévoyons :

Mardi 9 Février, "La Soleïado" participera à une rencontre inter-chorale à Meyrargues, inscrites au programme les chorales de Venelles, Meyrargues, Auriol et Belcodène.

Une belle journée de divertissements en perspective.

Jeudi 11 Février, notre repas mensuel à la salle P. BOGI.

Association des Anciens (suite)

Samedi 13 Février, nous nous rendrons à l'Odéon à Marseille assister à la représentation de l'Opérette "Ignace".

Le Jeudi 18 Mars, grand carnaval au club, c'est avec la participation des clubs de Mimet et d'Auriol que Belcodène se déguisera...qui méritera le premier prix ?

Mardi 30 Mars, grande journée culturelle à Aix où seront présents les clubs susceptibles d'apporter certaines prestations de qualité. Le club de Belcodène a été sélectionné pour la qualité de son ensemble vocal.

Toutes ces journées d'amusements, de joie et de gaieté, tous ces projets ont été toutefois marqués par l'absence de certains de nos adhérents hospitalisés ou alités, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement et un retour rapide parmi nous.

Nous déplorons le départ de notre doyen tant estimé, notre Pépé VADON, qui malgré son âge, ne manquait jamais de venir participer tous les Jeudis à nos réunions, toujours présent dans nos coeurs, nous ne l'oublierons jamais et nous le sentirons toujours vivre auprès de nous.

Les projets annoncés ci-dessus se sont réalisés avec enthousiasme et selon nos prévisions.

Le Mardi 9 Février : dans une salle immense notre ensemble vocal participait à Meyrargues à une matinée de variétés animée par plusieurs clubs. Sous une pluie d'applaudissements, nous avons tous entonné le "Coupo Santo" et "Méditerranée".

Sur ces notes gaies, nous nous séparions avec l'espoir de nous revoir le 30 Mars à Aix pour l'après-midi culturel, organisé par l'Entraide des Bouches du Rhône secteur d'Aix.

Le Jeudi 11 Février : avait lieu dans la salle P. BOGI notre repas mensuel avec au menu alouettes sans tête et pâtes fraîches, les 6 Kg de pâtes agrémentées d'une joyeuse ambiance furent appréciées et bien digérées par nous tous.

Le Jeudi 18 Mars : grande matinée haute en couleur, le carnaval débarquait à Belcodène par les clubs de Mimet et d'Auriol et étaient accueillis par Madame LEBAILLY...au fait était-ce bien elle qui était présente ? Dès le matin, toute son équipe était auprès d'elle pour décorer la salle... du sol au plafond. Danses, musique, rires, blagues

de belle-mère, serpentins, cotillons, tout bougeait, tout était exaltant...en peu de mots tout était beau et réussi. Crêpes, oreillettes, flans, boissons étaient au rendez-vous afin de satisfaire la gourmandise de chacun.

C'est avec regret que le soir venu, nous nous quittions. L'état de nos costumes, voire même de nos maquillages, démontraient combien la journée avait été pour nous d'un grand amusement.

Mardi 30 Mars : comme ci-dessus pré-cité, cet après-midi fut une belle réussite. Nous nous retrouvions une vingtaine de clubs qui chacun avait pour but de faire connaître leur talent au travers de différentes disciplines.

Organisé par la responsable de l'Entraide du secteur d'Aix et des délégués locaux, cet après-midi culturel nous a fait apprécier un spectacle riche, diversifié et raffiné, où nous avons pu découvrir l'habileté des personnes âgées pour créer les costumes de leurs acteurs, la chorégraphie de leurs danseurs, la recherche musicale pour les groupes chantant et le talent des personnes participant individuellement.

L'organisation était à la hauteur du spectacle, car une bonne discipline était présente lors du déroulement de cette manifestation. La rentrée et la sortie de ces 750 personnes se sont accomplies dans un ordre parfait.

A notre programme pour les mois à venir nous avons établi un calendrier bien rempli.

Le 15 Avril

sortie vers Gordes avec visite du moulin à huile

le 24 Avril

sortie à Holiday on ice

Le 6 Mai

sortie à Cavalaire

Le 28 mai

bal à Peypin

Le 3 Juin

repas à la salle en l'honneur de la fête des mères

Le 24 Juin

clôture de la saison par la sortie à l'Île des Embiez.

Madame LEBAILLY

L'A.S.C.B. JUDO

Rien de tel qu'une confrontation amicale comme celle qui s'est déroulée à Roquevaire le 13 Février pour mesurer les progrès de nos jeunes judokas, y participaient les équipes d'Auriol, de Belcodène, Nans, Roquevaire et Saint Zacharie.

Sur 18 engagés, le nombre de nos médaillés est éloquent :

7 MEDAILLES D'OR

AUFFRERE Ambroise

CORBANI Fabienne

COSTON Benjamin

HELPER Raphaël

JULIEN Laurent

JULIEN Nicolas

MICHEL Joël

4 MEDAILLES D'ARGENT

BISACCIA Julien

DURAND Gérémy

MELICUCCI Xavier

PASQUET Thomas

5 MEDAILLES DE BRONZE

BOGI Virginie

BOUFFIER Benjamin

CAILLAC Bertrand

DEPAULE Fabien

SANTONI Jean Daniel

Une coupe a également été obtenue pour la 2ème place par équipe.

Nous devons citer la prestation de Fabienne CORBANI qui s'est vue remettre une seconde médaille d'or attribuée a chaque club pour le meilleur travail effectué lors de la rencontre.

Enfin, on notera la décision des organisateurs d'élever ces rencontres intercommunales au rang de challenge : l'équipe de Roquevaire qui s'est classée première cette année sera gardienne de la coupe et la remettra en compétition l'année prochaine.

En tant que responsables locaux de cette activité, nous saluons les résultats obtenus grâce aux efforts persévérants de nos jeunes sous la conduite zélée et dévouée de leur professeur Fabrice BASSANO.

Georges ESTIENNE.

LE KI SENSEI

LE KI SENSEI qu'est ce que c'est ?

Avant de dire que c'est génial, fantastique, amusant et qu'il ne faut pas forcément être bâti comme "Monsieur Univers" pour en faire, précisons tout d'abord ce que cela veut dire :

KI veut dire l'énergie (la vôtre ou celle de votre adversaire) et SENSEI la maîtrise, cette discipline en regroupe en fait trois autres, l'Aïkido, le Judo et le Karaté.

Amis villageois (tous sexes confondus) et autres, venez trouver en nous rejoignant le Mardi et le Jeudi de 19 heures à 21 heures dans l'ancienne école (et le Mercredi de 10 heures à 12 heures pour les enfants) plus qu'un sport, une ambiance sympathique et détendue, cela, vous ne le trouverez pas dans un autre club !!!

Vous serez étonné quant à votre progression et aussi par le sentiment de mieux vivre votre corps après chaque séance.

Ah, au fait, maintenant je peux dire que ce sport, cet art martial qui à lui tout seul en vaut trois, est super, génial, grandiose, merveilleux, etc...

A très bientôt j'espère.

Responsable technique Anthony JANTSCH.

GYMNASTIQUE FEMININE "MUSIC GYM"

Pour lutter contre le stress et la fatigue, pour être bien dans son corps, que vous ayez 16 ou 77 ans, venez nous rejoindre le Mardi et le Jeudi, salle du Temps Libre à partir de 18 h 30.

Quel que soit votre âge ou votre niveau, vous serez tout-à-fait à l'aise dans une ambiance sympathique.

Renseignez-vous auprès d'Anne Marie SILVIA au 42 72 37 11 ou mieux venez essayer sans engagement.

CINE BELCODENE

Notre appel semble avoir été entendu car la fréquentation s'est améliorée. Rappelons que les films proposés tous les quinze jours sont les plus récents et que le prix d'entrée est des plus modestes (responsable J. HASS).

LE CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs (centre aéré) sera ouvert cette année durant les grandes vacances du Mercredi 7 Juillet au Mardi 7 Septembre inclus.

Il reçoit les enfants de 3 à 12 ans à la journée de 7 heures à 19 heures (arrivée jusqu'à 9 heures départ possible 17 heures).

prix de la journée par enfant : 45 F (9 heures 17 heures)

Supplément pour garde hors activité de 7 h à 9 h : 5 F, de 17 h à 19 h : 5 F.

Règlement : par semaine à l'avance.

Prestation : animation assurée par du personnel spécialisé.

Activités d'éveil, de loisirs, culturelles, sportives, adaptées à chaque tranche d'âge, sorties et excursions.

Repas inclus.

BULLETIN DE PREINSCRIPTION

J'ai l'intention d'inscrire mon (mes) enfant (s) :

du au 1993
(et du) au 1993

mon(mes) enfant(s) a(ont) ans
..... ans
..... ans

NOM :

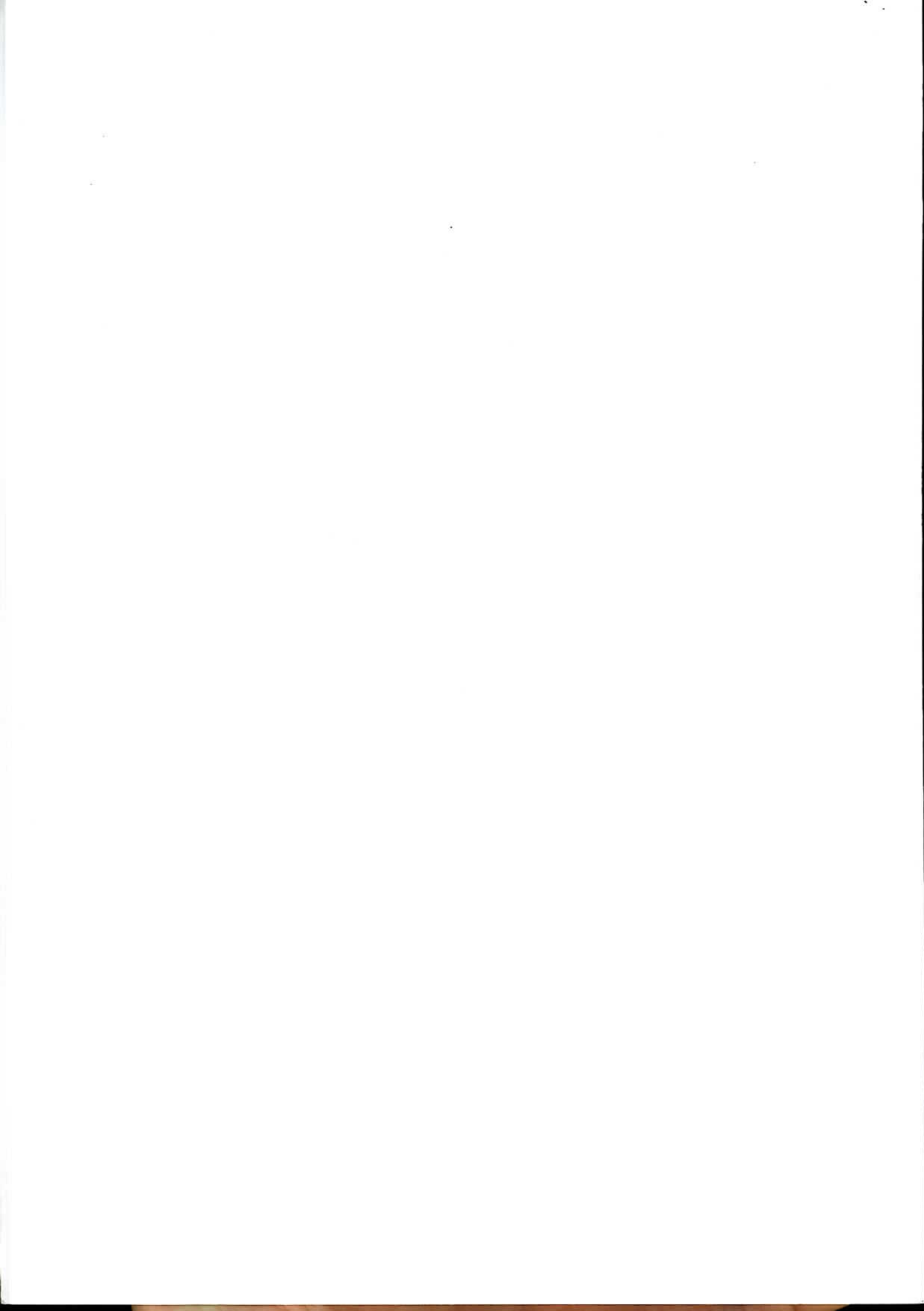
ADRESSE :

TELEPHONE :

Date et signature :



Bulletin à retourner en Mairie (ou à l'école) avant le 14 mai.



LA BIBLIOTHEQUE

De nouveaux livres sont arrivés...

POUR LES ADULTES

ROMANS : collection PROUST. C.

COURCHAY "Veillée d'Armes", Prix Médicis, Prix Renaudot, Prix Goncourt

P. SEGAL "Le royaume infini"

FAULKNER, DOS PASSOS..

M. PROVIS "La soupe aux cailloux"

A. COUSTURE "Emilie ou la passion d'une vie" (feuilleton TV)

T. BRADFORD "Jamais je n'oublierai" et d'autres...

DOCUMENTAIRES ADULTES

C. COUDERC "Mourir à 10 ans", nos enfants face à la drogue

S. ROYAL : "Pays, paysans, paysages

J.J. S.S.

A. PEYREFITTE

J. LACOUTURE : Les Jésuites

DOCUMENTAIRES ENFANTS

Grand Larousse junior 7 volumes

La colère des volcans

Cuisinier en herbe

Pâtisserie facile, etc...

ROMANS JEUNES ET ENFANTS

CONAN DOYLE "Le monde perdu"

P. RYAN "L'émeraude de la rivière noire"

S. FARREL "Issel le guerrier", et de nombreuses bandes dessinées.

CONFERENCE - DEBAT SUR LA GRAPHOLOGIE



Le 15 Mai 1993 à 18 heures à la Bibliothèque Municipale de Belcodène.

INTERVENANT

Madame AUFRERE (psychologue et diplômée SFDG en graphologie).

Nous vous attendons nombreux.

ON NOUS COMMUNIQUE

RETRAITES "suite" LE SCANDALE MAXWELL

Il y a un an environ, en Angleterre après la mort de Robert MAXWELL, il a été découvert un détournement d'environ 450 millions de livres soit 4,5 milliards de francs des fonds de retraites de ses deux sociétés les plus importantes. Une partie, environ la moitié, a été récupérée : mais il manque encore environ 213 millions de livres.

MAXWELL, milliardaire anglais, propriétaire de nombreuses entreprises dont plusieurs journaux, décède. Son groupe d'entreprises emploie 32 000 salariés et en plus, près de la moitié de ce nombre est à la retraite.

La relative facilité de ce détournement et le nombre de personnes concernées provoquent un important scandale.

Le rappel de ce fait, non seulement n'incite pas à adopter un tel système de retraite, mais condamne le principe des fonds de retraites des entreprises.

En plus du fonctionnement par capitalisation, s'ajoutent tous les aléas auxquels se trouve soumise cette masse d'argent dont l'employeur dispose.

L'exemple de l'Angleterre nous amène à poser la question : quel rôle jouent ces régimes dans les revenus d'un retraité ?

Il ressort que les fonds de retraites d'entreprise prolifèrent en Angleterre.

Aussi, le climat de crainte instauré après ce scandale financier prend de plus en plus d'importance du fait que ces fonds d'entreprise jouent un rôle considérable.

En effet, avec des actifs estimés à 490 milliards de livres soit environ 4 900 milliards de francs, ces fonds détiennent le tiers de la Bourse, ce qui constitue un poids économique important.

Si, auparavant, il y avait très peu d'éléments statistiques sur l'importance de la pension issue de ce système dans les revenus d'un retraité, à présent des études évaluent leur importance.

Une enquête officielle précise que 6% seulement des hommes, 4% des femmes comptent à la fin de leur carrière 40 années d'affiliation à un même régime d'entreprise. Or, c'est la condition impérative pour obtenir les 2/3 de leurs salaires.

On constate avec ces chiffres qu'en réalité très peu de salariés peuvent bénéficier d'une retraite complète.

L'explication de cette situation démontre que si le salarié quitte pour n'importe quelle raison, (départ volontaire, licenciement), l'entreprise, les règles de fonctionnement de ces fonds de pension définissent une perte de droit souvent très importante.

D'autre part, l'affiliation n'apporte pas la garantie de percevoir une retraite.

Une personne sur cinq relevant d'un régime d'entreprise perd tout droit à la retraite.

Il faut préciser que les systèmes d'entreprise ont toujours eu pour objectif de fidéliser le salarié à son employeur, ce qui explique les diminutions ou les pertes de droits.

Jusqu'en 1975, les salariés devaient être présents dans l'entreprise au moment de leur départ en retraite, pour percevoir cette retraite, aujourd'hui, une durée minimale de deux ans est imposée pour bénéficier d'une pension.

Les règles de liquidation des capitaux diffèrent d'un régime à l'autre et les transferts intégraux des capitaux détenus dans un fond ne sont absolument pas garantis.

Ce système de capitalisation n'assure globalement que 20% des revenus des retraites. D'ailleurs, la pension professionnelle moyenne se situe à 2 210 F par mois environ.

Cette brève analyse sur les fonds de retraites des entreprises n'incite pas à s'orienter dans ce sens dans notre pays, même si le patronat veut nous entraîner dans cette voie.

Il en est de même sur le fond de solidarité retraite qui casserait l'acquis du régime général basé à la fois sur la répartition et la réelle solidarité. En plus, les régimes complémentaires garantissent aussi un complément de retraite sur les principes du régime général. Les retraités et les salariés demeurent attachés à leurs régimes de retraites qu'ils défendent et défendront contre toutes les atteintes. Les analyses et les expériences faites sur les autres pays confirment que la retraite complète à 60 ans offre les meilleures garanties, aussi les salariés et les retraités s'opposent et s'opposeront à sa mise en cause sous quelque forme que ce soit.

GOFFRE René.

CONSEIL GENERAL

ALLOCATION DEPARTEMENTALE POUR SEJOUR EN COLONIE DE VACANCES EN FAVEUR DES ENFANTS DE FAMILLES AUX RESSOURCES MODESTES CONGES SCOLAIRES ETE 1993

Le Département des Bouches du Rhône octroie aux familles aux ressources modestes, résidant dans le Département, une allocation en vue de réduire les frais d'inscription d'enfants à des séjours en colonie de vacances, dans le cadre des congés scolaires de l'été 1993.

Conformément à la délibération du Conseil Général du 15 Janvier 1982, le montant de l'allocation est révisé en fonction de l'évolution du S.M.I.C et a été fixé au titre de 1993 à 245 F par enfant né entre le 1er Janvier 1979 et le 31 Décembre 1989, et pour la durée totale d'un séjour uniquement.

L'application de cette disposition conduit à chiffrer le plafond de la moyenne économique journalière des familles bénéficiaires de cette aide à 58,00 F.

Il est rappelé que la moyenne économique journalière d'une

famille est le trentième du montant global des ressources mensuelles (salaires, pensions, prestations familiales, allocations) après déduction du loyer, divisé par le nombre de personnes physiques vivant au foyer familial.

A ce titre, par délibération du 1er Juillet 1983, le Bureau du Conseil Général a décidé, après adoption du système des impôts, de majorer d'une unité le nombre de personnes vivant au foyer, dans le cas des parents isolés ; veuf (ve) s, divorcé (e) s, mères célibataires, ascendants et collatéraux ayant à charge un enfant.

Les demandes seront formulées au moyen de la fiche ci-annexée sur laquelle figurent toutes les précisions demandées. Les informations sont nécessaires pour permettre le calcul de la moyenne économique journalière et pour apprécier les droits du demandeur à cette allocation. Elles seront enregistrées dans un fichier informatique et seront conservées pendant une période d'un an.

Les dossiers dûment complétés et signés devront être visés par un service social et adressés avant le 21 Mai sous le timbre :

Département des Bouches du Rhône
Direction de la Vie Locale et de l'Environnement
Bureau de la Vie Sociale Locale
Hôtel du Département
13256 MARSEILLE CEDEX 6

Aucune demande parvenue après cette date ne sera prise en considération.

La Commission Permanente du Conseil Général, chargée de statuer sur les demandes présentées, examinera les dossiers au cours de sa réunion du mois de Juillet prochain.

Les services organisateurs des séjours et les familles seront avisés de la suite réservée à leur requêtes.

Le versement des allocations accordées sera effectué directement au compte du service organisateur de la colonie de vacances, sur présentation d'une attestation de présence globale, relative au séjour des enfants bénéficiaires de la bourse à la dite colonie.

Le document dûment complété devra parvenir impérativement avant le 19 Novembre 1993.

Les organismes devront, en conséquence, déduire le montant de cette allocation des frais de séjour demandés aux familles.

Il est enfin précisé que l'allocation départementale n'est pas accordée pour :

- les placements familiaux,
- les colonies sanitaires,
- les centre aérés,
- les camps de scoutismes ou similaires.

Le Président du Conseil Général.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

UNE ANNEE DE PRESTATIONS POUR QUELQUES MINUTES D'ATTENTION

C'est de votre déclaration de revenus que dépend le montant de toutes les aides soumises à condition de ressources, versées par votre caisse d'allocations familiales. Cette déclaration peut vous permettre aussi de recevoir d'autres prestations si, bien sûr, toutes les conditions sont remplies, mais également des aides versées par les services d'action sociale de votre caisse. Ne négligez donc pas cette importante formalité pour profiter au mieux de tous vos droits.

UNE DEMARCHE SIMPLE, SUIVEZ LE MODE D'EMPLOI

Aidez-vous de votre déclaration d'impôts,

N'écrivez pas le montant de vos revenus avec les centimes,

N'effectuez pas sur vos revenus les abattements fiscaux habituels de 10% et 20%,

N'oubliez pas de déclarer les revenus des personnes qui vivent sous votre toit alors que vous recevez une aide au logement,

Ne déclarez pas de revenus qui ne sont pas imposables comme l'allocation aux adultes handicapés, certaines pensions de retraite et d'invalidité, les rentes accidents du travail,

N'oubliez pas de déclarer toutes les pensions alimentaires que vous avez reçues,

N'oubliez pas de dater et signer votre déclaration,

Et bien sûr, n'oubliez pas de la renvoyer.

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir votre déclaration, n'hésitez pas à contacter votre Caisse d'Allocations Familiales.

DU NOUVEAU

L'EXTENSION DE L'ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIALE A TOUTE LA FRANCE

Désormais, dans notre département (région), tous les habitants peuvent être concernés par cette aide. A partir du 1er Janvier 1993, l'accès à l'Allocation de Logement Sociale (ALS) est étendu à la France entière (2) pour toute personne quels que soient son âge, sa situation familiale ou professionnelle. Si ses revenus sont modestes. En particulier seront concernés à partir du 1er Janvier prochain : les étudiants, les jeunes travailleurs de plus de 25 ans, les personnes âgées entre 60 et 65 ans, les chômeurs quelle que soit la nature de leur indemnisation.

Pour bénéficier de l'ALS, vous devez payer un loyer ou rembourser un prêt pour votre résidence principale. Il peut s'agir d'une maison individuelle, d'un appartement, d'une résidence universitaire, d'un meublé, d'un logement en foyer, en maison de retraite ou en centre de long séjour. En outre, vos ressources ne doivent pas dépasser un certain plafond. Sont également pris en compte, la taille de votre famille, le montant de votre loyer ou de votre remboursement de prêts.

LE POETE DU JOUR

*Amis belcodénois, relevez donc un peu
La tête vers les nues. Que voyez-vous ? On pense :
"Un ciel bien dégagé lumineux et très bleu".
Ce qui serait logique en terre de Provence.*

*Mais en réalité, quel est donc ce taggage,
Portée sans clef de sol d'un musicien plombé ?
Les ombres à midi rayant le paysage
J'ai cru, un jour d'été, le soir déjà tombé.*

*Chacun tirant son fil de pylône en poteau
(Admirez donc cette forêt sans chlorophylle !)
A tissé sur les toits un drôle de réseau
En toile d'araignée psychopathe ou sénile.*

*Et que je t'édéeffe et que je télécomme
Et que je t'entrecroise et t'embrouille à l'envi,
Pour accessoirement favoriser le somme
De tous les emplumés de la région, ravis.*

*Le résultat est là : un enchevêtrement
De câbles et de fils tel un nid de chenilles,
Etayé par des mats de fer ou de ciment
Qui balance le soir au zéphir des Alpes.*

*Ces filins zigzagueurs qui couvrent Belcodène,
Paradoxe technique au bel effet retour,
Surpassant de fort loin les becs d'acétylène,
Pour éclairer nos nuits, obscurcissent nos jours*

*Serait-ce là, raison ? Les fils à profusion
Estompant le soleil par dessus les demeures,
Serviraient à saler de chacun l'addition
En le faisant forcer sur le kilowatt/heure ?*

*Mais ne maugréons pas. Comme le dit ma mère,
Tout ce qui nous arrive est fait pour notre bien.
Peut-être qu'un beau jour, de la même manière
Qu'on vu à Paris colonnes de Buren*

*Déclarées oeuvres d'art, un Jack Lang communal,
Amateur éclairé de graphes hermétiques,
Fera de Belcodène comme au Palais Royal
Un site de bon goût et certes plus pratique.*

*Car, plus fort qu'à Paris, au meilleur bénéfice
Des fans idolâtres du bulgare, Cristo,
Il sera superflu de couvrir l'édifice
Puisque l'Oeuvre sera son propre chapiteau.*

Belco le Saint.

Dernière heure

*Ah nom d'un chien, quelle misère !
Faut-il vraiment ne pas avoir
Le sens du beau et des affaires
Pour mettre à terre ainsi l'espoir.
J'apprends ce jour que la Région,
Indifférente à l'esthétique,
Accorderait des subventions
Pour enfouir sous le béton
Toutes nos lignes électriques.*

B.L.S.

COMITE DE JUMELAGE

En prévision de la mise en place éventuelle d'un Comité de Jumelage (Belcodène et un autre village européen), les personnes intéressées par l'opération sont priées de se faire connaître en Mairie avant la fin du mois d'Avril.

Toute participation (membre du Comité, Commission de Jumelage, recherches de la ville jumelle, contacts avec l'étranger, etc...) sera la bienvenue.

Martine RINAUDO - Martine MICHEL

Infirmières à domicile associées

Tél. : 42.72.42.03

42.72.39.58

SOUVENIRS, SOUVENIRS, VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?

Année scolaire 1974-1975 à Belcodène.

La totalité de la classe unique avec leur institutrice Madame PORCELL.

Qu'êtes-vous devenus ?

Répondez-nous, avant la prochaine parution du Lou Messagié (souvenirs, anecdotes, évènements...).